

Société anonyme au capital de 250.000.000 dinars
Siège social : 24 Rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord 1080 Tunis
Identifiant Unique RNE/0000121J

BILAN ARRÊTÉ AU 30 JUIN 2026						(UNITE : Millier de Dinars)	
	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation			
ACTIFS				Montant	%		
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	2 076 589	2 031 376	1 921 877	154 712	8,1%		
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	714 922	409 748	474 274	240 648	50,7%		
AC3- Créances sur la clientèle*	6 887 585	7 324 057	7 136 251	(248 666)	-3,5%		
AC4- Portefeuille-titres commercial	9 259	32 246	25 630	(16 371)	-63,9%		
AC5- Portefeuille d'investissement	3 485 330	2 398 513	3 373 722	111 608	3,3%		
AC6- Valeurs immobilisées	148 812	144 427	149 878	(1 066)	-0,7%		
AC7- Autres actifs	691 697	643 241	680 960	10 737	1,6%		
TOTAL DES ACTIFS	14 014 194	12 983 608	13 762 592	251 602	1,8%		
PASSIFS							
PA1- Banque Centrale et CCP	212 289	287 360	541 276	(328 986)	-61%		
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	220 635	35 119	118 236	102 399	86,6%		
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle*	11 969 629	11 181 184	11 435 017	534 612	4,7%		
PA4- Emprunts et ressources spéciales	142 453	115 509	141 315	1 137	0,8%		
PA5- Autres passifs*	426 070	350 409	396 745	29 325	7,4%		
TOTAL DES PASSIFS	12 971 076	11 969 581	12 632 589	338 487	2,7%		
CAPITAUX PROPRES							
CP1- Capital	250 000	250 000	250 000	-	0,0%		
CP2- Réserves	644 138	540 021	540 079	104 059	19,3%		
CP3- Actions propres	-	-	-	-	-		
CP4- Autres capitaux propres	3 646	3 646	3 646	-	0,0%		
CP5- Résultats reportés	22 278	104 177	104 177	(81 899)	-78,6%		
CP6- Résultat de la période	123 056	116 183	232 101	(109 045)	-47,0%		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1 043 118	1 014 027	1 130 003	(86 885)	-7,7%		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	14 014 194	12 983 608	13 762 592	251 602	1,8%		

(*) Chiffres retraités au 30/06/2025 pour les besoins de la comparabilité [cf3.12 : Changement de présentation]

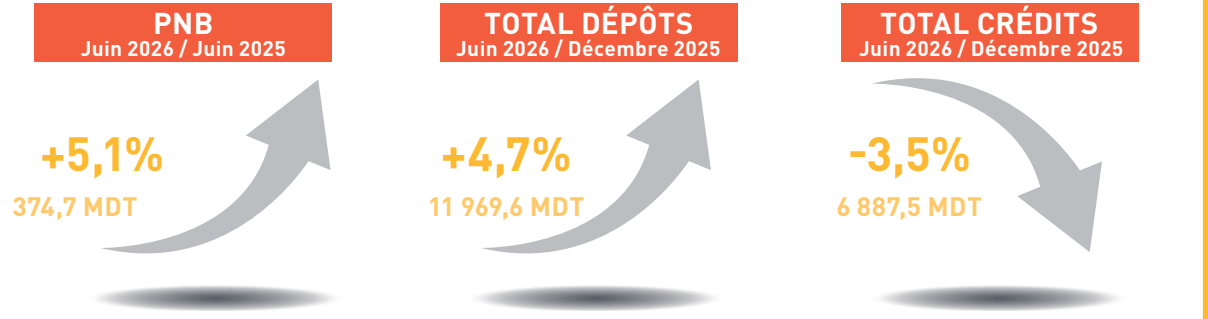
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN ARRÊTÉ AU 30 JUIN 2026						(UNITE : Millier de Dinars)	
	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation			
PASSIFS EVENTUELS				Montant	%		
HB1- Cautions, avals et autres garanties données	669 801	658 304	653 531	16 270	2,5%		
HB2- Crédits documentaires	230 883	169 914	178 020	52 863	29,7%		
HB3- Actifs donnés en garantie	227 000	318 000	577 000	(350 000)	-60,7%		
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	1 127 684	1 146 218	1 408 551	(280 867)	-19,9%		
ENGAGEMENTS DONNÉS							
HB4- Engagements de financements donnés	287 818	334 745	250 834	36 984	14,7%		
HB5 - Engagements sur titres	-	-	-	-	-		
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	287 818	334 745	250 834	36 984	14,7%		
ENGAGEMENTS REÇUS							
HB7- Garanties reçues*	2 634 620	2 549 315	2 532 861	101 759	4,0%		

(*) Chiffres retraités conformément à la circulaire 91-24

ETAT DE RESULTAT PERIODE DU 01 JANVIER 2026 AU 30 JUIN 2026						(UNITE : Millier de Dinars)	
	Période au 30/06/2026	Période au 30/06/2025	Période au 31/12/2025	Variation			
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				Montant	%		
PR1- Intérêts et revenus assimilés	352 987	379 877	753 340	(26 890)	-7,1%		
PR2- Commissions (en produits)	74 429	75 637	152 998	(1 208)	-1,6%		
PR3- Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	40 034	36 235	72 011	3 799	10,5%		
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement	145 614	92 777	192 545	52 837	57,0%		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	613 064	584 526	1 170 894	28 538	4,9%		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE							
CH1- Intérêts encourus et charges assimilées	(227 961)	(218 952)	(441 618)	(9 009)	4,1%		
CH2- Commissions encourues	(10 332)	(9 119)	(19 644)	(1 213)	13,3%		
CH3 - Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	-	-	-	-	-		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	(238 293)	(228 071)	(461 262)	(10 222)	4,5%		
PRODUIT NET BANCAIRE	374 771	356 455	709 632	18 316	5,1%		
PR5\CH4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/créances, hors bilan et passif	(21 977)	(13 225)	(24 442)	(8 752)	66,2%		
PR6\CH5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement	220	1 859	6 555	(1 639)	-88,2%		
PR7- Autres produits d'exploitation	8 595	7 909	15 080	686	8,7%		
CH6- Frais de personnel	(133 365)	(131 753)	(259 222)	(1 612)	1,2%		
CH7- Charges générales d'exploitation	(46 902)	(44 269)	(87 947)	(2 633)	5,9%		
CH8- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(10 402)	(9 901)	(19 697)	(501)	5,1%		
RESULTAT D'EXPLOITATION	170 940	167 075	339 959	3 865	2,3%		
PR8\CH9- Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	12 395	(926)	24	13 321	-1438,5%		
CH11- Impôt sur les bénéfices	(60 279)	(49 966)	(107 882)	(10 312)	20,6%		
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	123 056	116 183	232 101	6 873	5,9%		
PR9\CH10- Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	-	-	-	-	-		
RESULTAT NET DE LA PERIODE	123 056	116 183	232 101	6 873	5,9%		
Résultat de base par action (en DT)	2,46	2,32	4,64				
Résultat dilué par action (en DT)	2,46	2,32	4,64				

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE PERIODE DU 01 JANVIER 2026 AU 30 JUIN 2026						(UNITE : Millier de Dinars)	
	30/06/2026	30/06/2025	Exercice 2025	Variation			
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				Montant	%		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	454 875	475 974	966 897	(512 022)	-53,0%		
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(243 597)	(234 695)	(455 971)	212 374	-46,6%		
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	(55 377)	69 067	(65 524)	10 147	-15,5%		
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	238 118	(7 936)	144 252	93 866	65,1%		
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle	542 795	545 490	796 819	(254 024)	-31,9%		
Titres de placement	12 111	2 044	4 339	7 772	179,1%		
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(186 900)	(205 389)	(398 844)	211 944	-53,1%		
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	47 595	41 610	91 619	(44 024)	-48,1%		
Impôts sur les bénéfices	(60 279)	(49 242)	(111 650)	51 371	-46,0%		
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	749 341	636 923	971 937	(222 596)	-22,9%		
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT							
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	175 714	76 214	102 271	73 443	71,8%		
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	(141 490)	(452 871)	(1 349 673)	1 208 183	-89,5%		
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(9 336)	(4 731)	(19 978)	10 642	-53,3%		
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(24 888)	(381 388)	(1 267 380)	1 292 268	-102,0%		
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT							
Emission d'actions	-	-	80 000	(80 000)	-100,0%		
Emission d'emprunts	-	-	(12 000)	12 000	-100,0%		
Remboursement d'emprunts	-	40 000	-	-	-		
Augmentation / diminution ressources spéciales	(831)	(6 152)	(7 501)	6 670	-88,9%		
Dividendes versés	(210 000)	(210 000)	(210 000)	-	0,0%		
Flux sur fonds social	59	63	120	(61)	-50,8%		
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(210 772)	(176 089)	(149 381)	(61 391)	41,1%		
VARIATION NETTE DES LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS AU COURS DE LA PÉRIODE	563 457	79 446	(444 824)	1 008 281	-226,7%		
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN DÉBUT DE PÉRIODE	1 396 425	1 841 249	1 841 249	(444 824)	-24,2%		
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PÉRIODE	1 959 882	1 920 693	1 396 425	563 457	40,3%		

INDICATEURS FINANCIERS	ENCOURS EN MDT		VARIATION
	Juin 2026	Juin 2025	Juin 2026 / Juin 2025
PNB	374,7	356,4	5,1%
Total Dépôts	Juin 2026	Décembre 2025	Juin 2026 / Décembre 2025
	11 969,6	11 435,0	4,7%
Total Crédits	6 887,5	7 136,2	-3,5%



EXTRAIT DES NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2026

MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES

2. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers
Les états financiers d'Attijari bank arrêtés au 30 juin 2026 sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au Système Comptable des Entreprises, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

3. Méthodes et principes comptables pertinents applicables
Les états financiers d'Attijari bank sont élaborés sur la base de mesure des éléments d'actifs et de passifs au coût historique. Les principes et méthodes comptables retenues se résument comme suit :
Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales.
Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.
Les crédits à moyen et long terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.
Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

3.1.2. Classification et évaluation des créances
Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :
Actifs courants :
Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.
Actifs classés :
Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier
Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.
Classe 2 : Actifs incertains.

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :
• Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
• L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
• Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
• Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
• La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
• L'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.
Classe 3 : Actifs préoccupants
Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.
Classe 4 : Actifs compromis
Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.
Le taux de provisionnement retenu par Attijari bank correspond au taux par classe de risque tel que prévu par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

3.1.4. Provision additionnelle
Selon les dispositions de la circulaire BCT n°2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :
• 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
• 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
• 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : A=N-M+1

A : ancienneté dans la classe 4
N : année d'arrêt des comptes
M : année de la dernière migration vers la classe 4

3.1.5. Provision collective
Conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N°2025-01 du 29 Janvier 2025 dont les dispositions sont applicables à l'exercice 2026 et les exercices ultérieurs, la banque a constitué au titre de l'année N des provisions à caractère général dites «provisions collectives» sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1).

3.8. Règles de prise en compte des produits
Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 Juin 2026 selon la convention de séparation des exercices. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 Juin 2026 sont déduits du résultat.

3.9. Règle de prise en compte des charges
Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour une période Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2026 selon la convention de séparation des exercices.

Les charges courues et non encore échues sont prises en compte dans le résultat de l'exercice, tandis que les charges décaissées se rapportant à un exercice ultérieur sont comptabilisées en charges constatées d'avance.

Note sur les passifs éventuels (Eventualité)
Une affaire intentée par le conseil de la concurrence à l'encontre du secteur bancaire, afférente au report des échéances pendant la pandémie du COVID-19. Jusqu'à la date de l'arrêt des états financiers par le conseil d'administration tenu le 03 août 2026, aucune décision n'est notifiée à la banque à cet égard, ainsi le risque final pouvant, le cas échéant, être associé à cette situation dépend du dénouement définitif de cette affaire. Cette situation est considérée comme étant une éventualité en application de la NCT 14 « relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture » dont l'exercice de suivi sera réalisé de façon continue pour déterminer si une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques est devenue probable.

Note sur les événements postérieurs à la date de clôture
Les présents états financiers intermédiaires, relatifs à la période de six mois close le 30 juin 2026, ont été arrêtés par le conseil d'administration du 3 août 2026.
Postérieurement à la date de clôture du 30 juin 2026, le décret n° 2026-148 du 23 juillet 2026, relatif au financement des crédits d'honneur par les banques, a été publié.
Les dispositions dudit décret prévoient notamment l'ouverture, par chaque banque, d'un compte spécifique dédié à une ligne de financement d'honneur, alimentée conformément aux dispositions de l'article 412 ter du Code de commerce, sur la base d'un montant au moins équivalent à 8% du bénéfice de l'exercice comptable précédent. Les financements accordés dans ce cadre sont octroyés sans intérêts et sans garanties, au profit des catégories de bénéficiaires et selon les conditions fixées par ledit décret. La Banque procédera à la mise en œuvre de ce dispositif, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Notes sur les postes de l'actif
1.3. Créances sur la clientèle
Cette rubrique accuse au 30 Juin 2026 un solde de 6 887 585 mDT contre 7 136 251 mDT au 31 décembre 2025, enregistrant ainsi une baisse de 248 666 mDT.

DESIGNATION	30/06/2026	30/06/2025(*)	31/12/2025	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Comptes ordinaires débiteurs (II)*	449 847	503 388	350 394	99 453	28,4%
Autres concours à la clientèle (III)*	6 423 062	6 803 752	6 770 021	(346 959)	-5,1%
Crédits sur ressources spéciales (III)	14 676	16 917	15 836	(1 160)	-7,3%
TOTAL créances sur la clientèle	6 887 585	7 324 057	7 136 251	(248 666)	-3,5%

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

Notes sur les postes du passif

2.3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Cette rubrique accuse au 30 Juin 2026 un solde de 11 969 629 mDT contre 11 435 017 mDT au 31 décembre 2025, enregistrant ainsi une hausse de 534 612 mDT.

DESIGNATION	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Dépôts à vue*	5 689 269	5 328 930	5 385 219	304 050	5,6%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	6 280 360	5 852 254	6 049 798	230 562	3,8%
Total dépôts et avoirs de la clientèle	11 969 629	11 181 184	11 435 017	534 612	4,7%